

Tournoi Holibad N°7

Règlement Saison 2025 - 2026

Généralités :

Le Tournoi HOLIBAD 7 est ouvert aux Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Séniors quel que soit leur classement, uniquement dans les disciplines Double Hommes et Double Dames. Le tournoi se déroule le **Jeudi 06 août 2026**, au Centre National de Tennis de Table Bernard Jeu, situé Rue de la Méditerranée 34140 MEZE, sur 7 terrains.

Dates et Horaires :

Le Tournoi se déroule à la date et aux horaires suivants : Jeudi 06 août 2026 avec début des matchs à 18h30 avec fin à environ de 22h30. Les horaires seront confirmés suivant le nombre de forfaits et de joueurs. Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent évoluer, dans les limites prévues par le RGC, en accord avec le Juge-Arbitre et suivant les mesures sanitaires de la période. Les joueurs sont convoqués 60 minutes avant le début de leur premier match. Chaque joueur doit se faire pointer dès son arrivée dans la salle. Les matchs peuvent être lancés avec une heure d'avance sur l'horaire annoncé. Tout joueur désirant s'absenter pendant la compétition doit se signaler tant à la table de marque qu'au Juge-Arbitre dont il doit obtenir l'accord.

Rétro- planning :

Jeudi 23 juillet 2026 : date de prise en compte du CPPH.

Dimanche 26 juillet 2026 : date limite des inscriptions.

Lundi 27 juillet 2026 : confection des tableaux.

Mercredi 29 juillet 2026 : envoi aux clubs / joueurs des convocations.

Inscription :

Seuls les joueurs licenciés sur le territoire français peuvent participer. Si les inscriptions sont plus nombreuses que ne le permettent les conditions d'organisation (environ 56 joueurs), l'Organisation se réserve le droit de refuser des joueurs afin de garantir des tableaux équilibrés sportivement.

Les critères de sélection des inscrits se fera 1/ au CPPH 2/ à la date d'inscription.

Désignation des têtes de séries et confection des tableaux :

Les têtes de séries et têtes de poules sont désignées sur la base du CPPH, selon le Top Fédéral disponible sur MyFFBaD. Les poussins sont placés selon le Top Fédéral disponible sur MyFFBaD dans le tableau Benjamin.

Les tableaux sont réalisés en poules de 4 uniquement, confectionnés dans l'ordre du CPPH et en Tops.

En cas de faible affluence dans certaines catégories, l'Organisation se réserve le droit d'effectuer des regroupements.

Montant des droits d'inscription :

Le montant d'une inscription est fixé à 15 € par joueur. Le règlement s'effectuera directement sur place.

Arbitrage :

Le Juge Arbitre Principal de ce tournoi est Madame **CERCUS Juliette**.

Volants :

Le volant officiel, désigné dans le Règlement particulier est le **VICTOR QUEEN**. Il sera utilisé par les joueurs en cas de désaccord entre eux et sera en vente sur place le jour de la compétition.

Divers :

Le temps de préparation autorisé sur le terrain est fixé à **3 minutes**. Des éléments suspendus peuvent être situés en-dessous de la hauteur réglementaire (9 m.). Au service, un volant touchant l'un de ces éléments est à remettre une fois. En dehors de ce cas, il est compté faute.

Le comité d'organisation décline toutes responsabilités en cas de vol, perte, accident ou autres incidents.

Le vainqueur du match sera le joueur qui aura remporté 2 sets gagnants de 21 points minimum.

Le temps de pause pour un joueur entre deux matchs sera de 20 minutes.